



CLUB OMNISPORTS DE TANNERON

FORMALITES D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2021/2022

Afin de faciliter la gestion de notre association, le dossier d'adhésion du foyer doit nous parvenir complèté & payé avec toutes les activités de tous les membres de la famille

Au plus tard le Dimanche 12 septembre 2021

Composition du dossier d'inscription doit être déposé dans la boîte aux lettres du COT. (à côté de l'Office du Tourisme, sur la place du village) ou dans celle d'Alexandra Augier à Val Cros.

- o La fiche adhésion dûment remplie.
- o Des certificats médicaux pour les activités sportives.
- o Une attestation d'assurance (Responsabilité Civile) à fournir pour toutes les activités.
- o Le chèque du montant total de vos activités y compris les 15 € d'adhésion au COT.
- o Une enveloppe timbrée avec votre nom et adresse en cas de remboursement Covid.

-
Le VTT, guitare, piano, et le judo ne donnent droits à aucune réduction, ni aux formules « duo » ou « trio », ni à celle concernant les activités « kung fu, longevity, self défense, cirque ou CCFM ».

Nous n'enregistrerons que les dossiers complets

Paiement échelonné en CHEQUE UNIQUEMENT jusqu'à maximum fin Mai 2022.

Soit 9 chèques encaissés le 5 de chaque mois du 5 Octobre 2021 au 5 Juin 2022
(Merci d'émettre les chèques sans les centimes)

* A partir du **lundi 13 septembre** les personnes qui n'ont pas régularisé leur inscription ne seront **plus acceptées dans les cours.**

Inscription en cours d'année : Tout trimestre entamé est dû.

Les réductions réservées aux résidents ne sont possibles que sur la cotisation annuelle.

Les activités s'entendent hors vacances scolaires, sur la période du

6 septembre 2021 au 18 juin 2022 soit 30 cours minimum

(Le C.O.T se réserve le droit de modifier les tarifs en cas de besoin)